

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 29/03/2024
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 29/03/2024
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 02
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	ID : 032-213202088-20240325-2024MARS25_072-DE
		7.1.2
		Deliberations annexes aux actes budgétaires

DEPARTEMENT
DU GERS
....
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

12

Séance Publique ordinaire du **25 mars 2024**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq mars à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 15 mars 2024, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Madame Valérie MANISSOL, adjointe au Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COLAS, Sylvie COUDERC, MM. Ghislain de FLAUJAC, Loïc DÉSANGLES, Jean-Yves DELACOSTE, Mme Laurianne DUCASSÉ, MM. Marc DUGROS, André GALOIX, Frank GOBBATO, Mmes Françoise LACAPERRE, Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, MM. Éric MATTIUSSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mmes Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

Ont donné procuration :

N'ont pas pris part au vote : M. Xavier BALLENGHIEN

Secrétaire : M. Ghislain de FLAUJAC

**Objet : Budget Annexe Lotissement
Proposition d'affectation des résultats 2023**

RAPPORTEUR : Valérie MANISSOL, Adjointe au Maire chargée des affaires générales, des finances et des ressources humaines,

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2023

Envoyé en préfecture le 29/03/2024
Reçu en préfecture le 29/03/2024
Publié le
ID : 032-213202088-20240325-2024MARS25_072-DE



SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultats de l'exercice 2023 qui est égal au compte 12 « Résultat de l'exercice » figurant au compte de gestion	A	0 €
Report à nouveau (solde créditeur « 110 » ou débiteur « 119 » du compte de gestion)	B	0 €
Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/2023	A + B	0 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Solde d'exécution (avec les résultats antérieurs)	C	- 340 159,93 €
---	---	----------------

Restes à réaliser		Solde des restes à réaliser	D	0 €
Dépenses	Recettes			
0 €	0 €			

Déficit de financement à la section d'investissement	C + D	- 340 159,93€
---	--------------	----------------------

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'affecter au budget pour 2024, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 de la façon suivante :

1 – Couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »	F	0 €
---	---	-----

2 – le surplus est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « Déficit de fonctionnement reporté »	A + B - F	0 €
---	-----------	-----

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance,
Ghislain de FLAUJAC



Le Maire,
Xavier BALLENGHIEN



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 2^e MARS 2024 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 2^e MARS 2024